

de	no-reply@elysee.fr
à	morra.paul@orange.fr
date	12/07/17 15:57
objet	Validation message au Président

Madame, Monsieur,

Nous vous informons de la bonne réception de votre message.

Toutefois, pour que l'envoi à la Présidence de la République soit effectif, vous devez cliquer sur le lien suivant :http://ecrire.elysee.fr/validation_mail/59d436a4f791f2a82f91ea692236fc69

Sans confirmation de votre part, le message posté sur le site sera effacé sous 72 heures.

L'outil Ecrire au Président
Présidence de la République

=====
Voici, pour votre information, le contenu du message que vous avez saisi (validation impérative via le lien ci-dessus):

Votre identité:

Monsieur
MORRA
Paul

Vos coordonnées:

2 RUE BOILEAU
66280 SALEILLES
France

Vous écrivez à titre:

Particulier

Votre message:

Monsieur le Président de la République,

Je suis lieutenant de gendarmerie d'active. Le 23 mai 2017, je vous ai adressé un courrier en ma qualité de président de l' AFAR (Association des Forces Armées Réunion) pour vous alerter du non-respect du droit au sein de la communauté militaire. Cette lettre était accompagnée d'un dossier de presse démontrant sans équivoque possible, les pratiques illégales au sein des armées que je dénonce. Je reste en attente d'une éventuelle réponse.

Aujourd'hui, c'est à titre personnel que je m'adresse à vous. Blessé de guerre, souffrant d'un syndrome post-traumatique compliqué en raison de multiples événements traumatisants survenus tout au long de ma carrière professionnelle, j'ai entre autre vécu une quinzaine de confrontations imminentes avec la mort en diverses circonstances. J'ai aussi traité plus d'une centaine de scènes de crimes macabres en tous genres, touchant des victimes hommes, femmes et enfants de tous âges.

Ce syndrôme s'est réveillé après plus de 25 années de latence à l'occasion des manifestations de la tuerie de Charlie Hebdo, le 11 janvier 2015, alors que j'étais hospitalisé.

Depuis lors, j'ai fini par comprendre les symptômes qui me rongeaient depuis tant d'années, chaque jour tel un cancer.

En parallèle, j'ai subi à partir de 1999 un harcèlement moral au travail et ce, sous une forme institutionnalisée qui perdure encore à ce jour, impactant également mes fonctions associatives et de rédacteur en chef d'un site média. Dans les faits, il s'agit de violences au sens de l'article L 323-19 du Code de Justice Militaire (Nouveau).

Dans un contexte singulier de pressions politiques en rapport avec le traitement d'une enquête judiciaire, certains de mes chefs ont abusé de leurs prérogatives hiérarchiques pour me démolir psychologiquement par diverses manœuvres illégales, s'affranchissant de toutes les règles déontologiques et des lois en vigueur. L'animosité véhiculée à mon égard n'a eu aucune limite. J'en conserve encore les stigmates.

Depuis lors, faisant preuve d'un professionnalisme et d'une loyauté sans faille, j'ai évolué jusqu'à devenir officier le 1^{er} août 2014.

J'ai intégré le monde associatif en 2002. J'ai toujours défendu mes droits en saisissant les autorités compétentes en faisant valoir des arguments et des preuves indiscutables. Contre toute attente, c'est à chaque fois, l'aveuglement et le déni des acteurs institutionnels qui prédominent pour tenter de justifier l'injustifiable. Leur mauvaise foi constante est manifeste.

Dernièrement, le Général VECHAMBRE, Inspecteur Général des Armées Gendarmerie, a osé me répondre dans un courrier que je n'avais pas été maltraité. Pour ma demande de médaille militaire ayant été ostracisé durant des années en raison du harcèlement dont j'ai été victime, cet officier général a osé ajouter que: «Je ne l'aurai pas et que rien y fera». Comme chacun sait, cette prérogative est du ressort exclusif du Président de la République. Comment peut-on faire preuve d'une telle audace et d'une telle outrage envers le chef de l'État!

Face au cynisme, la mauvaise foi et à la provocation de cette haute autorité se sentant investie de droits divins, j'ai décidé de publier des articles appuyés de preuves sur mon passé. Aucun démenti, ni même de plainte de l'administration ou des personnes visées par crainte de ce que je serai amené à produire en justice.

Les violences psychologiques que je subis régulièrement depuis des années ne font qu'aggraver mon état de santé déjà bien fragilisé. Malgré cet état, je dois gérer mes dossiers (assurance – pensions – militaires, etc.) pour faire valoir mes droits légitimes, mais ils sont ralentis.

Chaque fois que je sollicite un service destiné à me soutenir, les personnels sont dans l'incapacité d'agir. Ils m'avouent leur impuissance compte tenu de la sensibilité de mon dossier mettant en cause notamment des hautes autorités militaires en activité ou en deuxième section ainsi que les services de l'Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale.

L'esprit de caste prédomine au détriment du respect des lois. Je ne peux que le regretter.

J'ai saisi de nombreuses autorités. C'est le silence coupable que je reçois en réponse. Lors d'entretien, tous avouent que ce que je subis est anormal, mais rien ne bouge!

Courant avril 2017, j'étais tellement impacté par ce que je subis depuis 18 ans, que l'acte ultime du suicide s'imposait de lui-même. Heureusement, un médecin civil spécialisé dans le traitement des traumatismes m'a pris en urgence et m'a sauvé la vie.

Mon état de santé nécessite une prise en charge prioritaire en tant que blessé de guerre. Je mérite le Respect et la Considération de la Nation. Malgré la communication affichée servant d'alibi de bonne conscience institutionnelle, dans les faits, c'est le mépris de la Nation qui m'est opposé.

C'est pour cette raison, que je vous demande humblement, Monsieur le Président de la République, de me permettre d'obtenir un rendez-vous avec un de vos collaborateurs pour être écouté et pour qu'enfin des décisions soient prises dans la gestion de mon dossier.

Je suis en attente d'un placement provisoire en congé de longue durée maladie jusqu'à l'obtention prochaine de mon congé du blessé dont les textes d'application internes aux armées ne sont pas encore parus alors que le décret est publié depuis février 2017.

Mon cas est sérieux et urgent car ma vie en dépend. Je suis âgé de 52 ans. Je vais être en principe en maladie jusqu'à ma retraite en 2024. J'ai besoin d'un avenir serein pour me reconstruire, donc être pris en compte et reconnu.

Je viens de m'installer à SALEILLES -66280- (Pyrénées orientales). Mon déménagement ne peut se faire sans la notification de la décision de placement en congé de longue durée maladie. Mon dossier à l'ONAC traîne depuis octobre 2015. Depuis décembre 2016, on me dit que je vais être convoqué. Toujours rien.

Être aux côtés par solidarité des blessés de guerre comme vous l'avez évoqué dans votre tweet, ce n'est pas ce que je vis. Vos paroles m'ont profondément ému et je souhaiterais vivement qu'elles soient respectées et appliquées.

Je fais partie de ceux qui attendent beaucoup de vous et de votre équipe. Je veux toujours croire aux valeurs de la République que j'ai défendues sur le territoire national ou à l'étranger.

En conséquence, j'attends vraiment de votre part, en votre qualité de chef des armées, votre intervention afin que je puisse jouir de la protection de l'État et de la réparation des préjudices que j'ai subis, par la faute de certains de ses représentants, semblerait-il, ce que je ne peux que déplorer.

Je ne demande ni vengeance, ni sanction, juste pouvoir être reconnu pour espérer vivre sereinement pour le temps qu'il me reste.

En vous remerciant à l'avance pour l'attention que vous ne manquerez pas de porter à mon courrier et restant dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Lieutenant de gendarmerie MORRA Paul